

A usage officiel

SAH/GOP(2001)3



Club du Sahel
Club du Sahel

28-Mar-2001

Français - Or. Français

CLUB DU SAHEL

SAH/GOP(2001)3
A usage officiel

Groupe d'orientation des politiques

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT DU CLUB DU SAHEL 1998-2000

(Note du Secrétariat du Club du Sahel)

Groupe d'Orientation des Politiques (GOP)
Paris, 2-4 avril 2001

Elisabeth Thioleron, Tél. 01 45 24 95 17, E-mail: elisabeth.thioleron@oecd.org

JT00105109

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

Français - Or. Français

SAH/GOP(2001)3

TABLE DES MATIÈRES

<i>Introduction</i>	5
1. Favoriser le point de vue africain dans le débat et l'action pour le développement	6
1.1. Une collaboration renforcée avec des réseaux d'acteurs africains.....	6
1.2. Le Groupe Ministériel d'Animation et de Proposition.....	6
2. Développement rural et sécurité alimentaire	6
2.1. Une approche mieux informée et plus participative des politiques nationales	6
2.2. Une réduction de l'impact des crises climatiques.....	7
2.3. Une démarche plus fédérative du problème de la sécurité alimentaire.....	7
2.4. La Convention contre la désertification.....	7
3. Développement local et décentralisation	7
3.1. Un outil au service de la décentralisation et du développement local	7
3.2. Transfert en Afrique de l'Ouest	8
3.3. Collaboration et débats avec les agences de coopération	9
3.4. Des pistes nouvelles pour la coopération au développement.....	9
4. Coopération régionale	9
4.1. Les enjeux sahéliens au sein de l'Afrique de l'Ouest	9
4.2. Les acteurs économiques et sociaux au cœur du débat sur l'intégration régionale.....	10
5. Réforme de l'aide	10
5.1. La fonction de « miroir »	11
5.2. La comptabilisation des flux d'aide : une initiative prometteuse	11
5.3. Un réseau des gestionnaires africains de l'aide	11
5.4. De nouvelles pistes en matière de financement du développement.....	11
6. Promotion du secteur privé africain : Le Programme d'Appui au Secteur Privé	12
Annexe 1 : Représentation schématique de l'espace d'intervention du Club du Sahel	13
Annexe 2 : Liste des réunions du Club du Sahel 1998-2000	15
Annexe 3 : Principales publications du Club du Sahel 1998-2000	17

SAH/GOP(2001)3

Les activités du Secrétariat du Club du Sahel 1998-2000

Introduction

Le Secrétariat du Club du Sahel est une structure de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) basée à Paris. Elle comprend 12 personnes, dont huit conseillers et administrateurs et quatre assistantes. Son budget, de l'ordre de 1.5 à 2 millions de dollars par an, est financé par les contributions volontaires de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Banque mondiale, de la Belgique, du Canada, du Danemark, des États-Unis, de la France, de l'Italie, du Japon, des Pays-Bas, du Portugal, du Royaume-Uni et de la Suisse.

Ce rapport fait état des actions entreprises par le Secrétariat du Club dans le cadre de son programme triennal 1998-2000. Le cadre d'action défini par les membres du Club en 1997 pour guider ce programme stipulait que la vocation du Club du Sahel était en premier lieu de « *renforcer les capacités de l'ensemble des partenaires en améliorant leur niveau d'information et leurs capacités d'analyse, de conception et de gestion du développement* »¹. Cette fonction a été inscrite en filigrane de l'ensemble des actions menées par le Secrétariat au cours des trois dernières années.

Le rapport présente de manière succincte les efforts consentis au niveau des cinq thèmes qui ont marqué cette période :

1. La mise en valeur du point de vue des Africains au niveau des débats et de l'action pour le développement. Cet effort s'est traduit par une collaboration renforcée avec des réseaux d'acteurs africains et par la mise en place du Groupe Ministériel d'Animation et de Proposition (GMAP).
2. Le développement rural et la sécurité alimentaire. Les efforts dans ce domaine ont abouti à la création du Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA). Le Secrétariat a également appuyé le Comité permanent Inter-États de la Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) dans le suivi de la Charte de l'aide alimentaire et dans l'animation du Réseau de prévention des crises alimentaires. Avec l'appui du Secrétariat, le CILSS a produit le Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire, qui a été approuvé par les Chefs d'État du CILSS en novembre 2000, à Bamako.
3. Le développement local et la décentralisation. Dans ce domaine, les efforts ont surtout porté sur le programme de relance des économies locales (ECOLOC) en étroite collaboration avec le Programme de Développement Municipal (PDM).
4. La coopération régionale. Le Secrétariat s'est intéressé en particulier aux acteurs économiques et sociaux en suscitant leurs propositions, à partir d'informations précises, sur les enjeux dans la région ouest-africaine. Le GMAP a mené plusieurs débats avec les agences d'aide sur cette question.
5. La réforme de l'aide. Dans ce domaine, le Secrétariat a cherché à répondre aux attentes des partenaires africains en documentant certaines pratiques (système d'aide au Mali, comptabilisation de l'aide dans plusieurs pays), en mobilisant les acteurs clefs (gestionnaires de l'aide) et en identifiant des pistes à explorer (financement local du développement).

1. Programme de travail du Secrétariat du Club du Sahel 1998-2000, annexe I : Cadre d'action du Club du Sahel.

1. Favoriser le point de vue africain dans le débat et l'action pour le développement

1.1. Une collaboration renforcée avec des réseaux d'acteurs africains

Outre la poursuite de la collaboration avec le Réseau de l'Entreprise de l'Afrique de l'Ouest (REAO) [cf. point 6], le Secrétariat du Club a renforcé ses relations de travail et d'appui avec d'autres réseaux régionaux. La mise en œuvre de l'ensemble des dossiers « techniques » traités au cours de la période et présentés aux points 2, 3, 4 et 5 ci-dessous, a reflété cette préoccupation. Les acquis nouveaux à inscrire à l'actif du Secrétariat sont notamment sa contribution à la naissance du ROPPA (cf. point 2.1) et son appui au PDM² (cf. point 3).

1.2. Le Groupe Ministériel d'Animation et de Proposition

Sur l'initiative des Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel, un groupe de Ministres s'est réuni à Dakar en août 1999 pour constituer un groupe de réflexion et de lobbying, le GMAP. Le GMAP vise à renforcer le leadership africain dans l'initiation des actions de réforme de la coopération. Son ambition est essentiellement de permettre aux responsables sahéliens de remédier à la faiblesse du niveau de dialogue avec les partenaires internationaux, d'exprimer les idées sur lesquelles ils sont prêts à se mobiliser et à mobiliser leurs partenaires, et de déboucher sur des actions concrètes.

Le groupe est constitué d'une dizaine de Ministres issus de secteurs et pays différents, dont des pays côtiers comme le Bénin, le Ghana et le Nigeria, en plus de la plupart des pays sahéliens. Il s'est réuni à plusieurs reprises au cours des deux dernières années, y compris avec les représentants de la communauté internationale, à Yverdon (septembre 1999), à Washington (juin 2000), à Paris (octobre 2000) et à Bamako (novembre 2000). Lors de cette dernière réunion, le GMAP a pu présenter aux agences d'aide qui y étaient représentées un document sur l'intégration régionale.

Les préoccupations du GMAP portent plus particulièrement sur (i) les questions liées à l'intégration régionale dans l'espace de la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), (ii) l'amélioration des pratiques de l'aide et (iii) Sahel 21. (programme CILSS). Grâce à l'apport du GMAP, ce programme a débouché sur un cadre stratégique régional de sécurité alimentaire dans une optique de lutte contre la pauvreté. Le programme a été approuvé par le Sommet des Chefs d'État du CILSS en novembre 2000.

2. Développement rural et sécurité alimentaire

2.1. Une approche mieux informée et plus participative des politiques nationales

Dans le sillage de l'étude sur les *Perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest : une réflexion régionale sur les politiques de développement (Étude WALPS)*, le Secrétariat du Club a procédé, en 1995 et 1996, à une vaste revue de la littérature sur les enjeux agricoles et de sécurité alimentaire au Sahel. Sur cette base, à partir de 1997, le Secrétariat a appuyé de façon continue les groupes d'acteurs de la société civile pour que ceux-ci accroissent leur maîtrise des enjeux du débat sur les politiques et se dotent des informations et méthodes leur permettant d'y participer pleinement. Cet accompagnement dans la durée³ s'est traduit en 2000 par la création du ROPPA appuyé par un consortium de donateurs⁴.

2. Le PDM est une association régionale gérée par les représentants des associations nationales d'élus locaux de l'Afrique de l'Ouest et centrale.

3. Notamment appui de fonds et logistique pour l'organisation de plusieurs forums des organisations paysannes.

4. Appui et financement de la réunion constitutive du réseau, appui technique pour la mise au point du manuel de procédure du fonds régional d'appui, appui à l'organisation de la réunion des bailleurs de fonds (octobre 2000).

2.2. *Une réduction de l'impact des crises climatiques*

Aux côtés du CILSS, le Secrétariat du Club a joué, depuis plus de quinze ans, un rôle significatif dans la mise en œuvre d'une nouvelle approche de la prévision et de la gestion des crises alimentaires (Charte de l'aide alimentaire pour les pays du Sahel, création du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel). De 1997 à 1999, les deux partenaires ont suivi la mise en œuvre de la charte et fait un travail alliant la réflexion et des propositions sur les systèmes d'information. Depuis 1999, le Secrétariat du Club agit de façon moins directe dans la vie du réseau, le CILSS ayant démontré sa capacité à l'animer. Des missions ponctuelles d'experts ont toutefois été menées, notamment sur l'évaluation de l'application de la charte de l'aide alimentaire et l'analyse des prix des céréales dans certains pays.

2.3. *Une démarche plus fédérative du problème de la sécurité alimentaire*

Le processus « Sahel 21 », mené par le CILSS, a bénéficié d'un appui initial important du Secrétariat du Club en 1997 (en terme notamment de la production d'un grand nombre de synthèses des connaissances sur la région). En 1998 et 1999, le CILSS a entrepris une démarche prometteuse de consultation avec les différentes composantes de la société civile sahélienne. Sur cette base, en concertation avec le GMAP et les donateurs, il s'est engagé dans la définition d'une stratégie régionale de sécurité alimentaire qui a été approuvée par les Chefs d'État, lors du Sommet de novembre 2000 à Bamako. Le Secrétariat du Club a soutenu activement cette démarche, notamment en fournissant une expertise au CILSS pour la rédaction du document et en participant aux consultations régionales menées par ce Comité.

2.4. *La Convention contre la désertification*

Dès 1993, le Secrétariat du Club du Sahel a été l'un des acteurs principaux de la conception et de la ratification de la Convention contre la désertification (CDD). De 1995 à 1999, aux côtés du CILSS, il a déployé des efforts importants qui ont débouché sur la ratification de la convention par les pays de la région et sur un appui à la définition des Plans d'Action Nationaux (PAN). Le Secrétariat a également, dès 1997, engagé un processus d'évaluation de la CCD, en soulignant notamment les difficultés de cette démarche à fédérer les autres initiatives dans les pays du CILSS en matière d'environnement (concurrence entre différents « plans » soutenus par différentes structures nationales et différents donateurs). Le Secrétariat reste attentif à l'évolution de la mise en œuvre de la CCD dont le suivi dans les pays sahéliens est désormais assuré par le CILSS.

3. Développement local et décentralisation

3.1. *Un outil au service de la décentralisation et du développement local*

Le programme de travail 1998-2000 s'est essentiellement concentré sur le programme de « relance des économies locales en Afrique de l'Ouest » (ECOLOC) mené en très étroite collaboration avec le Programme de Développement Municipal (PDM-ouest). Ce programme repose sur le postulat que la décentralisation offre une autre chance pour le développement de l'Afrique. Mais pour que cette chance soit saisie, il faut que les acteurs locaux, publics et privés, disposent d'un niveau d'information suffisant pour leur permettre d'inscrire leur action dans un cadre cohérent, lisible et prévisible. Or, si depuis les indépendances, tout un appareillage statistique a été construit en vue d'un meilleur pilotage de l'économie nationale, une attention bien moindre a été prêtée aux enjeux locaux et aux interactions multiples entre les performances des économies locales et celles de l'économie nationale.

Le programme s'inscrit dans un domaine qui n'avait pas été exploré jusqu'à présent : la conception au niveau local d'un outil d'aide à la négociation et à la décision, fondé sur une information socio-économique précise et sur un processus large de débats. Les enjeux étant : 1) la relance des secteurs économiques les plus porteurs de richesse et d'emplois, 2) l'accroissement de la fiscalité locale et des investissements et 3) une plus grande efficacité de l'aide.

Au cours des trois années d'exécution du programme, le Secrétariat du Club et le PDM ont mis au point une méthode d'évaluation et de prospective de l'économie locale testée sur une dizaine de sites. Ces études de cas ont été financées dans le cadre de programmes d'appui à la décentralisation par les représentations locales des agences de coopération⁵ et, dans certains cas, cofinancées par les budgets communaux. Cette méthode a fait l'objet de la publication d'une synthèse. Un manuel plus complet (sous forme de classeur contenant la synthèse et 5 documents techniques) est en cours de finalisation.

Ces trois années ont été également mises à profit pour conforter la maîtrise d'ouvrage régionale du programme au sein du PDM⁶ et, plus généralement, en Afrique de l'Ouest⁷.

Au-delà de la phase d'étude, des expériences concrètes de définition de stratégies locales de développement et de mise en place d'actions de relance de l'économie locale sont en cours sur l'initiative de structures locales⁸ et/ou avec l'appui de partenaires extérieurs⁹. L'accompagnement et le suivi de ces expériences constitueront la base de la rédaction des tomes II (stratégies locales de développement) et III (mise en œuvre d'actions de relance de l'économie locale) du manuel ECOLOC.

3.2. Transfert en Afrique de l'Ouest

Le Secrétariat du Club et le PDM ont engagé une démarche de diffusion et de mise en débat de l'initiative ECOLOC en Afrique de l'Ouest. Trois séminaires régionaux organisés par le PDM à Saint-Louis en 1997, à Cotonou en 1999 et à Windhoek en 2000 (séminaire scientifique d'AFRICITÉS 2000) ont permis de vérifier l'intérêt des élus locaux de la région pour cet outil et de prendre note de leurs observations. Deux séminaires nationaux ont également été organisés (et financés) par la Commission Nationale de Décentralisation du Burkina Faso et la Mission de Décentralisation et de la Réforme Institutionnelle du Mali. Le séminaire de Cotonou a par ailleurs été l'occasion de mettre l'outil ECOLOC en débat avec l'ensemble des directeurs nationaux de la statistique de l'Afrique de l'Ouest.

Cette dynamique de diffusion devrait être facilitée par l'étude de faisabilité qui est en cours et financée par la coopération française. Cette étude vise l'installation, au sein du PDM, d'un Centre de Services sur les Économies et les Finances Locales. Une fois mis en place, ce programme devrait permettre au PDM de se doter des moyens nécessaires à un programme de diffusion et de développement des capacités dans ces deux domaines sur la base des acquis du programme ECOLOC. Il devrait être soumis au financement de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (Africa Capacity Building Foundation).

5. Canada (Saint-Louis), Coopération française (Sikasso, Bobo Dioulasso), Coopération néerlandaise (Ségou, Kaya), coopération européenne (Daloa, Korhogo, Odienné, San Pedro) ; les études de Dagana et Richard-Toll ont été cofinancées par les communes concernées et par le Secrétariat du Club.

6. Le PDM assure désormais seul l'appui au lancement et le suivi de nouvelles études (région de Louga, deux études au Bénin, deux études en Guinée, etc.).

7. De l'ordre de 80 experts locaux (originaires du site étudié ou du pays) ont participé aux différents exercices ; une poignée d'entre eux sont désormais en mesure de contribuer à la formation d'autres experts.

8. Agence Régionale de Développement de la région de Saint-Louis.

9. Coopération française et PDM à Ségou et Sikasso, coopération européenne dans différents sites de Côte d'Ivoire.

Pour faciliter cette diffusion en Afrique de l'Ouest, un certain nombre de travaux complémentaires ont été engagés avec l'appui de la coopération allemande, notamment le transfert du modèle démo-économique sur un logiciel convivial et le renforcement conceptuel des fondements théoriques de ce modèle. En outre, un travail de standardisation et de simplification des méthodes d'enquêtes de terrain est engagé avec la collaboration de l'École Nationale de Statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan et d'AFRISTAT.

3.3. *Collaboration et débats avec les agences de coopération*

Comme indiqué ci-dessus, un certain nombre d'agences de coopération ont financé des études ECOLOC dans le cadre de leurs programmes d'appui à la décentralisation des pays de l'Afrique de l'Ouest. Certaines d'entre elles financent les processus de concertation en cours. Les coopérations canadienne et française ont, par ailleurs, financé les séminaires régionaux organisés par le PDM.

Enfin, le PDM et le Club du Sahel ont participé à plusieurs séminaires de discussion autour d'ECOLOC à l'Agence Canadienne de Développement International (Ottawa), à l'Agence Française de Développement (Paris), à la Banque mondiale (Washington), avec la coopération allemande (Niamey) et les représentants des bureaux urbains des coopérations des pays membres de l'Union européenne (Paris).

3.4. *Des pistes nouvelles pour la coopération au développement*

Les travaux « ECOLOC » ont en outre permis de développer et d'argumenter de nouvelles pistes dans le domaine de l'intégration régionale (cf. point 4.1), notamment dans le domaine de la fiscalité locale (cf. point 5.4) et dans celui du lien urbain-rural. Ces pistes seront à l'avenir développées en relation avec les partenaires du Club (du Nord et du Sud) qui le souhaitent en vue de proposer des outils opérationnels testés sur le terrain.

4. *Coopération régionale*

4.1. *Les enjeux sahéliens au sein de l'Afrique de l'Ouest*

En la matière, les partenaires du Club du Sahel avaient demandé au Secrétariat de développer des propositions visant une meilleure insertion du Sahel dans l'Afrique et dans le monde. Différents travaux ont montré que plus de la moitié de la population et de la richesse de l'Afrique de l'Ouest était concentrée sur une bande de 450 000 km² autour du Golfe de Guinée (soit six pour cent de la superficie de la région). Une évolution tendancielle pourrait conduire à une concentration des deux tiers de la richesse de l'Afrique de l'Ouest dans cette petite zone aux alentours de 2020. Or, la bande soudano-sahélienne de l'Afrique de l'Ouest dispose d'atouts importants qui, sous réserve d'une stratégie concertée, pourrait permettre, non pas d'inverser la tendance, mais de promouvoir un développement régional plus équilibré et plus centré sur la valorisation des ressources ouest-africaines au service du marché régional.

En effet, cette zone est le cœur de l'agriculture régionale : c'est ici qu'existent les potentialités les plus fortes. Elle est au cœur des échanges régionaux : c'est par elle que transite la (quasi) totalité des flux migratoires et de marchandise entre, d'une part, les pays sahéliens et le marché mondial, et d'autre part, les pays sahéliens et côtiers. L'instauration des frontières y a créé des dynamiques économiques et sociales qui ont permis de transcender ces frontières. Pour autant, en dehors des grands axes de circulation nord-sud qui relient les capitales sahéliennes aux ports des pays côtiers, cette zone est encore trop faiblement équipée et valorisée. Sur la base de ce constat, le Secrétariat du Club a élaboré une proposition argumentée qui pourrait, par le biais de l'analyse et du débat local, permettre de définir et de mettre en œuvre des plans d'action et d'équipements régionaux susceptibles d'aider cette zone à devenir un contrepoids fondé sur le

marché régional, face au centre de gravité actuel de la région dont le «moteur» est celui des échanges au loin. Ces propositions ont notamment été discutées au sein du GMAP qui en a reconnu la pertinence et souhaité contribuer à leur mise en oeuvre.

4.2. Les acteurs économiques et sociaux au cœur du débat sur l'intégration régionale

L'une des vocations traditionnelles du Club du Sahel est d'appuyer les réseaux régionaux d'acteurs économiques et sociaux. Ces acteurs, producteurs agricoles, entrepreneurs mais également élus locaux, vivent la réalité régionale au jour le jour (réseaux commerçants, flux de produits agricoles, migrations, etc.). Le Secrétariat du Club a, de longue date, développé des observations de terrain sur ces problématiques en insistant en particulier sur les interactions entre pays anglophones (Ghana, Nigeria) et francophones. L'une des nouveautés du programme de travail 1998-2000 a consisté à susciter la formulation par les acteurs de propositions à partir d'une information précise sur les enjeux.

Le premier exercice porte sur le sujet crucial des échanges entre le Nigeria et ses pays voisins. Un document de mise à jour de ces enjeux a été réalisé¹⁰ et soumis à un groupe d'entrepreneurs ouest-africains au mois de décembre 2000 à l'occasion d'un atelier organisé conjointement avec le REAO.

Si l'intégration monétaire - la définition de règles communes dans les domaines douanier, financier, des assurances, etc. - doit évidemment rester de la seule compétence des États, il paraît logique et nécessaire que les États et les Organisations inter-gouvernementales (OIG) favorisent l'expression des acteurs dans la définition et la mise en oeuvre de la coopération et de l'intégration régionale. Les membres du Club du Sahel sont désormais convaincus que cette approche, loin de rendre le processus plus complexe, doit permettre au contraire de le simplifier et de lui donner « de la réalité » à travers les propositions concrètes des acteurs. Cette piste pourrait à l'avenir nourrir une action continue du Secrétariat.

5. Réforme de l'aide

A Banjul en 1997, les partenaires du Club du Sahel, Sahéliens et agences de coopération, ont adopté un diagnostic critique sur les approches suivies dans le passé et se sont engagés de manière explicite à les réformer en adoptant le Mémoire de Banjul. Cette déclaration fait ainsi du Sahel un espace pilote pour les objectifs du Comité d'Aide au Développement (CAD) pour le 21ème siècle, et pour ceux que les Sahéliens se sont fixés dans la Déclaration de Banjul issue du Forum des sociétés sahéniennes, en souhaitant que la coopération soit mieux maîtrisée par les Sahéliens à l'avenir.

Les partenaires du Club ont également convenu à Banjul qu'il leur fallait chercher ensemble les voies et moyens de limiter la dépendance de la région sahénienne vis-à-vis de l'aide publique au développement en donnant toute la priorité possible au développement d'autres sources de financement, épargne locale ou ressources extérieures diversifiées (investissements privés et revenus provenant de l'étranger).

En 1999, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Direction de la Coopération pour le Développement (DCD) de l'OCDE et le Club du Sahel ont publié un rapport sur le système d'aide au Mali : « Réformer les systèmes d'aide : le cas du Mali », sur la base d'un diagnostic de l'action des partenaires de la coopération ; et afin d'enclencher un processus de réforme visant à une aide maîtrisée par les structures nationales et locales. Le rapport présente une description détaillée de la méthodologie, des résultats et des premiers enseignements portant sur cette réforme.

10. *Les perspectives commerciales entre le Nigeria et ses voisins*, OCDE, février 2001. Cette étude a été réalisée pour le Secrétariat du Club du Sahel par le LARES (Cotonou).

5.1. *La fonction de « miroir »*

Le Secrétariat du Club a éprouvé des difficultés à positionner son action en la matière. Il y a beaucoup d'organismes actifs dans ce domaine, en particulier le CAD et le Partenariat Stratégique pour l'Afrique (PSA). Le Club doit éviter de faire double emploi avec eux. Dans un premier temps, il a privilégié une fonction d'observation de terrain afin de mettre en débat des cas concrets d'amélioration des pratiques.

5.2. *La comptabilisation des flux d'aide : une initiative prometteuse*

Le problème de la comptabilisation de l'aide dans les pays récipiendaires est probablement l'un des problèmes centraux de la maîtrise de l'aide par les Africains. Comment en effet prétendre maîtriser et améliorer ce que l'on n'est pas en mesure d'appréhender ? Ce sujet n'est pas ou peu traité, sans doute du fait qu'il est relativement complexe à aborder et qu'il ne peut l'être que dans le cadre d'un partenariat étroit entre les gouvernements et l'ensemble des partenaires au développement. A ce titre, le dispositif institutionnel de la réforme de l'aide au Mali apparaissait comme un avantage certain pour progresser sur cette question. C'est donc au Mali que le Secrétariat a mené à bien un premier exercice qui, tout en permettant de définir une méthode d'analyse utilisable dans d'autres pays, a permis de documenter ce problème délicat¹¹. Au premier trimestre 2001, des études de cas similaires sont en cours de finalisation pour le Niger, le Burkina Faso et le Sénégal, et une synthèse de ces études est en préparation.

5.3. *Un réseau des gestionnaires africains de l'aide*

La constitution d'une dynamique d'organisation d'un débat technique entre les gestionnaires africains de l'aide est également un champ de travail inexploré jusqu'à présent. Des consultations dans différents pays de la région ont confirmé l'attente des Africains en la matière. Conformément au cadre d'action du Club du Sahel, ce réseau en projet devrait permettre de faire émerger des propositions africaines, en premier lieu sur le difficile problème des systèmes d'information sur l'aide. Les études sur la comptabilisation des flux d'aide pourraient fournir une première base pour les réflexions d'un tel groupe de travail. Le GMAP s'est également impliqué activement sur cette question avec le Secrétariat.

5.4. *De nouvelles pistes en matière de financement du développement*

Les observations locales menées dans le cadre du programme ECOLOC (cf. point 3.1) ont permis d'argumenter et de chiffrer les enjeux du financement du développement du point de vue des acteurs locaux¹². Un document de synthèse de ces observations et d'identification de pistes concrètes dans le domaine de la fiscalité et de l'amélioration de la dépense publique a été produit par le Secrétariat¹³. Ce chantier, lui aussi peu exploré jusqu'à présent, mérite probablement d'être approfondi dans les prochaines années. L'aide ne pourra probablement couvrir qu'une part marginale des besoins d'investissements de la région au cours des prochaines décennies. Le chantier d'une nouvelle fiscalité africaine doit donc être ouvert. Il devra aborder les problèmes difficiles mais pas insolubles de nouvelles pratiques budgétaires locales plus participatives, d'amélioration de la qualité de la dépense publique, notamment au bénéfice des populations les plus démunies, d'accès des collectivités locales à l'emprunt, etc.

11. *La comptabilisation des flux d'aide au Mali*, OCDE-Club du Sahel, mai 2000.

12. Une ville comme Saint-Louis du Sénégal a une économie qui représente 50 milliards de francs CFA de « PIB local » ; le budget de la commune est de 500 millions de FCFA, soit 1 pour cent seulement de l'économie locale. La valeur des constructions privées de la ville est de 60 milliards de FCFA ; l'impôt foncier rapporte moins de 0.5 pour cent de cette valeur. Les infrastructures publiques ont une valeur de 21 milliards de CFA, il faudrait 1 milliard de FCFA par an pour les entretenir correctement, alors que le budget d'entretien n'est que de 19 millions de FCFA par an.

13. *Le financement de l'urbanisation et le développement local*, Club du Sahel, février 1999, SAH/D(99)503.

6. Promotion du secteur privé africain : Le Programme d'Appui au Secteur Privé

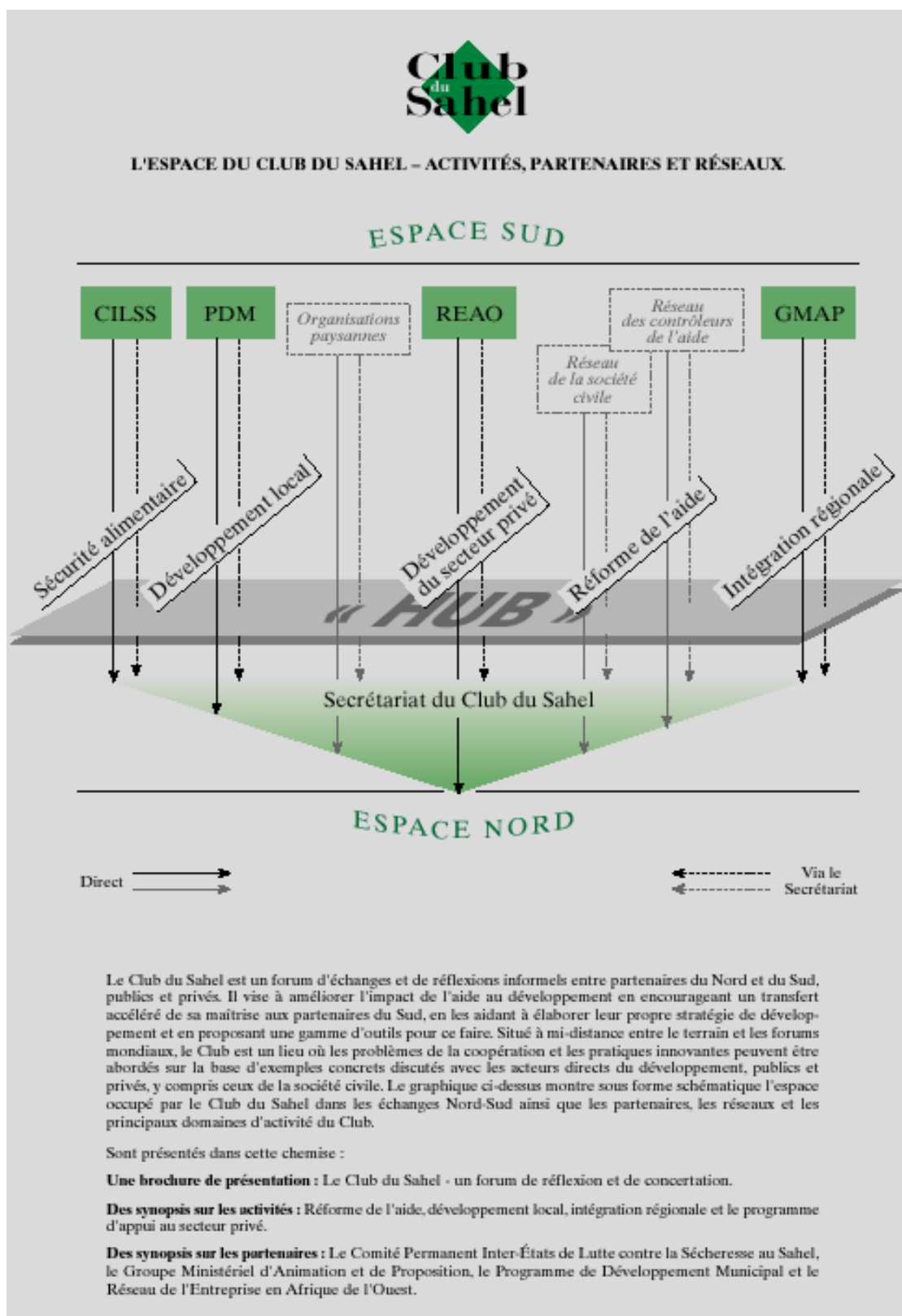
Le PASP est un programme autonome du Secrétariat du Club du Sahel financé par six donateurs et supervisé par un Comité de Pilotage. Sa mission est d'appuyer les initiatives de la nouvelle génération d'entrepreneurs privés africains du secteur moderne afin de : (1) développer des flux d'affaires au plan régional avec l'extérieur et (2) susciter la création d'une capacité indépendante d'analyse et de proposition du secteur privé africain moderne en matière de développement économique.

Une première phase de ce programme a vu la création et le développement du REAO suivie, en 1998, de celle du réseau de l'Afrique de l'Est et du réseau de l'Afrique australe. A eux trois, les réseaux régionaux regroupent 600 entrepreneurs dans 32 pays.

Les agences qui ont soutenu cette initiative de même que les réseaux ont souhaité que le PASP se dote de méthodes de gestion plus conformes aux règles de l'OCDE (tutelle administrative, passation des marchés pour les contrats de consultants, engagements des fonds, gestion de personnel, etc.). Dans ce contexte, une nouvelle et dernière phase du PASP a été mise en place. Elle porte, non plus sur une assistance technique, mais sur un partenariat pro-actif ciblé sur la demande et sur un programme de travail remanié sur la base d'un budget allégé et dégressif. Le soutien extérieur fourni par le biais de ce programme est limité à 3 ans, période au terme de laquelle : (1) la maîtrise d'ouvrage et l'exécution du projet seront totalement africaines et localisées sur le continent et (2) les trois réseaux auront confirmé leur autonomie financière et de programme et auront constitué l'amorce d'une structure autonome à l'échelle panafricaine. Pour atteindre ces objectifs dans les délais prévus, plusieurs actions ont été menées ces derniers mois, notamment :

- **Création du AEN (*African Enterprise Network*)**, à l'issue de la première réunion commune des trois réseaux qui s'est tenue en octobre 2000 en Ethiopie à Addis Abeba. A cette occasion, les trois réseaux ont annoncé officiellement la mise sur pied d'un cadre d'échange et d'actions concertées entre eux. L'objectif de ce groupe de travail est d'établir un programme de travail sur les thèmes d'intérêt commun et d'assurer la montée en puissance d'une future structure unique capable de générer des liens d'affaires durables.
- **Montée en puissance de réseaux professionnels (clusters)** regroupant au plan régional les membres des réseaux opérant dans un même secteur ou dans une même filière : agro-alimentaire et micro-finances, transports, NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication), tourisme...
- **Collaboration entre les Réseaux (REAO) et le Secrétariat** sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest à partir d'une réflexion qu'il a organisé sur les échanges entre le Nigeria et les pays voisins. Cette collaboration a conduit les entrepreneurs anglophones et francophones à développer un point de vue original sur les manières les plus adaptées de limiter le poids des contraintes aux échanges ; et d'établir un programme d'action très concret dans la réalisation duquel le secteur privé sera directement impliqué.
- **La relance du Forum Ouest Africain (FOA)**. Le FOA est un forum de concertation réunissant la CEDEAO, le CILSS, l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ainsi que le REAO qui en assure le secrétariat. Son objectif est de s'attaquer concrètement aux principaux obstacles au développement des échanges régionaux. A cette fin, le REAO a organisé, avec l'appui du Secrétariat, un premier atelier sur les transferts monétaires dans la sous-région et prévoit, avant fin 2001, le lancement effectif de l'Observatoire des Pratiques Anormales.
- **Des actions de lobby pour la mise en place d'actions de communication** (presse et audiovisuel) visant à améliorer la perception de l'Afrique des entrepreneurs.

Annexe 1 : Représentation schématique de l'espace d'intervention du Club du Sahel



SAH/GOP(2001)3

Annexe 2 : Liste des réunions du Club du Sahel 1998-2000

RÉUNIONS	LIEUX -DATES
Réunion des agences de coopération en marge des premières journées de la commune africaine (Africités 1998)	Abidjan (Côte d'Ivoire), 31 janvier 1998
Réunion des Membres du Club du Sahel	Paris, 5 et 6 février 1998 (matin)
Réunion des partenaires financiers du Secrétariat du Club du Sahel	Paris, 6 février 1998 (après-midi)
Réunion spéciale sur la revue du système international de l'aide au Mali	Paris, 2-3 mars 1998
Réunion des coordonnateurs nationaux REAO	Abidjan (Côte d'Ivoire), 12 mars 1998
Atelier "décentralisation et renforcement des capacités locales au Sahel"	Bamako (Mali), 23 - 25 mars 1998
Présentation du programme ECOLOC de relance des économies locales en Afrique de l'Ouest à la Banque mondiale	Washington, mai 1998
Réunion des coordonnateurs nationaux REAO	Ouagadougou (Burkina), 16 mai 1998
Réunion du Comité de Pilotage de la CASP	Paris, 24 juin 1998
Réunion des coordonnateurs nationaux REAO	Bamako (Mali), 15 septembre 1998
Réunion des partenaires du CILSS	Paris, 9-10 novembre 1998
Réunion des coordonnateurs nationaux REAO	Dakar (Sénégal), 20 novembre 1998
Séminaire ACIDI-Club du Sahel sur les perspectives de la coopération avec les PMA «Maintenir la solidarité, réduire la dépendance»	Ottawa, 24 novembre 1998
Réunion restreinte sur le thème de l'interaction du système d'aide avec le processus de décentralisation et de développement local dans le Sahel	Paris, 30 novembre-1er décembre 1998
Réunion annuelle du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel	Dakar (Sénégal), 3-4 décembre 1998
Réunion du Groupe d'Orientation des Politiques et Programmes du Club du Sahel	Paris, 8 et 9 (matin) février 1999
Réunion des partenaires financiers du Secrétariat du Club du Sahel	Paris, 9 février 1999 après-midi
Réunion des partenaires du CILSS sur l'évaluation externe des programmes majeurs politiques du CILSS	Paris, 10 février 1999 (matinée)
Assemblée générale du REAO	Dakar (Sénégal), 5-7 février 1999
Atelier malien sur la relance des économies locales	Sikasso (Mali), 27-28 avril 1999
Journées de réflexion à l'ACDI sur les enjeux du développement local	Hull (Canada), 12-14 mai 1999
Réunion régionale du SAEN	Ile Maurice, 16 mai 1999
Réunion régionale du EAEN	Mombassa (Kenya), 28 mai 1999
Réunion régionale du REAO	Banjul (Gambie), 16 juin 1999
Préparation des ateliers 3 et 4 (développement local et décentralisation) pour la Conférence d'Yverdon	Paris, 8-9 juillet 1999

RÉUNIONS	LIEUX -DATES
Conférence du Club du Sahel	Yverdon-les-Bains (Suisse), 22-24 septembre 99
Réunion régionale du SAEN	Windhoek (Namibie), 25 septembre 1999
Réunion FOA (Forum Ouest-Africain)	Bamako (Mali), 29 septembre 1999
Séminaire régional sur l'économie et les finances locales	Cotonou (Bénin), 20–23 octobre 1999
Réunion du Comité de Pilotage du PASP	Paris, 24 octobre 1999
Première réunion d'interconnexion des 3 réseaux (REAO-EAEN-SAEN)	Bujumbura (Burundi), 2 octobre 1999
Réunion annuelle du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel	Washington, 17-18 novembre 1999
Réunion régionale du SAEN	Manzini (Swaziland), 3-4 décembre 1999
Réunion du Groupe d'Orientation des Politiques et Programmes	Paris, 6 décembre 1999
Réunion de restitution de l'étude Ecoloc de Bobo Dioulasso	Bobo Dioulasso (Burkina Faso), 2-3 février 2000
Réunion régionale du SAEN	Madagascar, 3-4 mars 2000
Réunion avec le Groupe Ministériel d'Animation et de Proposition	Paris, 8-9 mars 2000
Réunion du Comité de Pilotage du PASP	Paris, 14 avril 2000
Réunion avec le Groupe Ministériel d'Animation et de Proposition	Dakar (Sénégal), 24-25 mai 2000
Réunion du Groupe d'Orientation des Politiques	Washington, 14-16 juin (matin) 2000
Réunion informelle sur l'avenir de la région des Grands Lacs	Paris, 29 juin 2000
Réunion avec le Groupe Ministériel d'Animation et de Proposition	Paris, 1er (après-midi) – 2 (matin) octobre 2000
Réunion avec le Groupe Ministériel d'Animation et de Proposition et les agences d'aide	Paris, 2 (après-midi) – 3 octobre 2000
Réunion des 3 réseaux (Conférence du Millénium)	Addis Abeba (Ethiopie), 15-16 octobre 2000
Table Ronde sur le financement du Réseau ouest-africain des Organisations Paysannes	Paris, 24 octobre 2000
Réunion avec le Groupe Ministériel d'Animation et de Proposition	Dakar (Sénégal), 28-29 octobre 2000
Rencontre spéciale du Groupe Ministériel d'Animation et de Proposition (GMAP) et des Agences d'aide membres du Club du Sahel	Bamako (Mali), 23 (après-midi) – 24 novembre 2000
Atelier de réflexion REAO-Club du Sahel sur les échanges entre le Nigeria et les autres pays d'Afrique de l'Ouest	Cotonou (Bénin), 2-3 décembre 2000

Annexe 3 : Principales publications du Club du Sahel 1998-2000

Nous présentons ici quelques publications significatives du Club relatives aux dossiers techniques du programme triennal 1998-2000.

DÉVELOPPEMENT RURAL ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DURABLES/LIENS URBAINS-RURAUX

- Texte officiel de la Charte de l'aide alimentaire (Plaquette).
- *Outil d'aide à la lecture des bilans céréaliers des pays du CILSS*, novembre 1997 — 26 p. — Cote : SAH/D(97)468.
- *Évaluation de l'application de la charte de l'aide alimentaire en Mauritanie*, janvier 1998 — 25 p. — Cote : SAH/D(98)474.
- *Évaluation de l'application de la charte de l'aide alimentaire au Niger*, janvier 1998 — 32 p. — Cote : SAH/D(98)475.
- *Évaluation de l'application de la charte de l'aide alimentaire au Sénégal*, janvier 1998 — 22 p. — Cote : SAH/D(98)476.
- *Évaluation de l'application de la charte de l'aide alimentaire au Tchad*, janvier 1998 — 31 p. — Cote : SAH/D(98)477.
- *Strengthening of the National Farmers' Platform: Issues Emerging from June 1998 Consultations*, août 1998 — 19 p. — sans Cote.
- *Local Perspectives on Agricultural and Natural Resource Policy. Results of Divisional Consultations with the Farmers' Platform in the Gambia*, mai 1998 — 27 p. — sans Cote.
- *La hausse des prix des céréales et du bétail au Burkina Faso dans le contexte régional. Éléments de synthèse*, septembre 1998 — 19 p. — Cote : SAH/D(98)485.
- *La hausse des prix des céréales au Burkina Faso. Constats et analyse des changements institutionnels*, octobre 1998 — 65 p. — Cote : SAH/D(98)486.
- *Consommation alimentaire urbaine et hausse des prix des céréales au Burkina Faso*, octobre 1998 — 32 p. — Cote : SAH/D(98)487.
- *La hausse des prix du bétail et l'économie de l'élevage au Burkina Faso*, octobre 1998 — 37 p. — Cote : SAH/D(98)488.
- *La hausse des prix des céréales au Niger. Conséquences sur la sécurité alimentaire*, janvier 1999 — 25 p. — Cote : SAH/D(99)490.
- *La hausse des prix des céréales au Niger. Volet : consommation et approvisionnement des ménages à Niamey*, janvier 1999 — 47 p. — Cote : SAH/D(99)491.
- *La hausse des prix des céréales au Niger. Volet : constat et analyse des principaux déterminants*, janvier 1999 — 53 p. — Cote : SAH/D(99)492.
- *Évaluation de l'application de la charte de l'aide alimentaire en Mauritanie CILSS/Club du Sahel*, janvier 1999 — 31 p. — Cote : SAH/D(99)494.
- *Note sur les requêtes et les opérations d'urgence alimentaire 1997-98 au Sénégal, CILSS/Club du Sahel*, janvier 1999 — 19 p. — Cote : SAH/D(99)495.

- *Évaluation de l'application de la charte de l'aide alimentaire au Tchad CILSS/Club du Sahel*, janvier 1999 — 27 p. — Cote : SAH/D(99)496.
- *Les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire dans le Sahel. Diagnostic et perspectives*, avril 1999 — 114 p. + annexes — Cote : SAH/D(99)498.
- *Urbanisation, liens entre milieu rural et milieu urbain et implications stratégiques pour le développement rural et agricole : étude de cas en Afrique de l'Ouest*. World Bank Rural Week, 29-31 March 2000, mars 2000 — 13 p. — Cote : SAH/DLR(2000)1.
- *L'appui des pays développés aux organisations paysannes des pays en développement : politiques et pratiques*. Contribution au séminaire sur l'appui aux mouvements paysans. Banque mondiale, Washington, 28-30 juin 1999, novembre 2000. 19 p. Cote : SAH/AOA(2000)1
- *Réflexion sur des outils de coopération intégrant le monde rural et le monde urbain dans un cadre unique d'action*. Contribution à un atelier de la coopération allemande, novembre 2000.
- *Manuel de procédures du fonds d'appui au Réseau des Organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest*, décembre 2000, 58 p. — Cote : SAH/AOA(2000)7/ANN3.

DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

- *La coopération internationale et les municipalités ouest-africaines*. Résumé, janvier 1998 — 14 p. — Cote : SAH/D(98)470.
- *L'économie locale de Saint-Louis et du Delta du fleuve Sénégal. Étude de cas du programme "Relance des économies locales en Afrique de l'Ouest"*. Résumé, janvier 1998 — 22 p. — Cote : SAH/D(98)471.
- *La coopération internationale et les municipalités ouest-africaines*, janvier 1998 — 103 p. — Cote : SAH/D(98)472.
- *L'économie locale de Saint-Louis et du Delta du fleuve Sénégal. Étude de cas du programme "Relance des économies locales en Afrique de l'Ouest"*, janvier 1998 — 87 p. — Cote : SAH/D(98)473.
- *Les maires peuvent-ils agir sur l'économie locale ?* Communication présentée à la Rencontre panafricaine des maires. Abidjan (Cote d'Ivoire), janvier 1998 — 12 p. — sans Cote.
- *L'économie locale de Sikasso, Mali PDM ; Club du Sahel*, juillet 1998 — 163 p. — Cote : SAH/D(98)480.
- *San Pedro : dynamismes et synergies de l'économie locale PDM ; Club du Sahel*, juillet 1998 — 101 p. — Cote : SAH/D(98)481.
- *San Pedro : dynamismes et synergies de l'économie locale*. Résumé, PDM ; Club du Sahel, juillet 1998 — 10 p. — Cote : SAH/D(98)482.
- *Le secteur informel dans l'économie de Saint-Louis et du delta du fleuve Sénégal PDM ; Club du Sahel*, juillet 1998 — 20 p. — Cote : SAH/D(98)483.
- *Les enjeux de la maîtrise de l'aide par les Sahéliens dans un contexte de forte transformation des institutions ; Club du Sahel*, novembre 1998 — 10 p. — Cote : SAH/D(98)489.
- *Création de capacités locales et décentralisation au Sahel. Synthèse des résultats de l'étude PADLOS-Education*, janvier 1999, — 20 p. — Cote : SAH/D(99)501.
- *Des plans d'action locaux comme instruments d'apprentissage pour une démocratie locale imaginative. Etude des pratiques de planification locale*, février 1999 — 143 p. — Cote : SAH/D(99)499.
- *Tableau de bord de l'économie locale. Sikasso 1996*, juin 1999, 39 pages — Cote : SAH/D(99)504.

- ❑ *L'économie locale de Korhogo et de sa zone d'influence — Rapport général*, octobre 1999 — 291 p. — Cote : SAH/D(99)505.
- ❑ *Modalités de relance des activités économiques de Saint-Louis et du Delta du Fleuve Sénégal*. Mission d'évaluation, août 1999, novembre 1999 — 66 p. — Cote : SAH/D(99)506.
- ❑ *ECOLOC. Gérer l'économie localement en Afrique de l'Ouest*, novembre 1999 — 9 p. — sans Cote.
- ❑ Séminaire sur l'économie et les finances locales. Cotonou, 20-23 octobre 1999. *Compte rendu*, novembre 1999 — 32 p. — Cote : SAH/CR(99)105.
- ❑ *L'économie locale de la commune de Dagana en 1998*, novembre 1999 — 70 p. — Cote : SAH/D(99)510.
- ❑ *L'économie locale de Korhogo et de sa zone d'influence — Rapport de synthèse*, décembre 1999 — 49 p. — Cote : SAH/D(99)509.
- ❑ *L'économie locale de la commune de Richard-Toll en 1999*, février 2001, 72 p. — Cote : SAH/D(2001)517.
- ❑ *Contribution à la définition de la suite du processus ECOLOC à Bobo Dioulasso*, Club du Sahel/PDM, février 2000, 10 p. — sans Cote.
- ❑ *Gérer l'économie localement en Afrique. Manuel ECOLOC tome I : L'évaluation de l'économie locale* Club du Sahel/PDM, février 2001, 65 p. — Cote : SAH/D(2001)511.

COOPÉRATION RÉGIONALE

- ❑ *Les enjeux de l'intégration régionale dans le sous espace centre en Afrique de l'Ouest*, Club du Sahel, 1998, 70 p. — sans Cote.
- ❑ *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest. Une vision à l'horizon 2020*, 1999 — 157 p.
- ❑ *Perspectives commerciales entre le Nigeria et ses voisins*, février 2001, 50 p.
- ❑ *Note sur la réforme des OIG en Afrique de l'Ouest*, juin 2000, 8 p. — Cote : SAH/GMAP(2000)12.
- ❑ *L'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : options et risques*, juin 2000, 15 p. — Cote : SAH/GMAP(2000)13.
- ❑ *La décentralisation peut-elle donner un nouveau souffle à l'intégration et à la coopération régionale entre pays sahéliens et pays côtiers ? Arguments et propositions d'action*, Secrétariat du Club du Sahel, septembre 2000, 10 p. — Cote : SAH/GMAP(2000)14.
- ❑ *L'intégration régionale*, novembre 2000, 14 p. — Cote : SAH/GMAP(2000)20.

RÉFORME DES POLITIQUES ET PRATIQUES DE COOPÉRATION

- ❑ *L'aide française confrontée à la décentralisation et au développement local au Sahel*. Octobre 1998 — 93 p. — sans Cote.
- ❑ *Aide, financement du développement et dépendance dans les pays sahéliens*, octobre 1998 — 35 p. — sans Cote.
- ❑ *Dépendance et mondialisation*, octobre 1998 — 10 p. — sans Cote.
- ❑ *L'aide de la Communauté Européenne et de certains États européens au processus de décentralisation dans les pays du Sahel*, novembre 1998 — 28 p. — sans Cote.

- *L'appui à la décentralisation en Afrique sub-saharienne : la perspective des agences d'aide*, novembre 1998 — 67 p. — sans Cote.
- Séminaire ACIDI-Club du Sahel sur les perspectives de la coopération avec les PMA, « Maintenir la solidarité, réduire la dépendance ». Ottawa, 24 novembre 1998. Décembre 1998 — 16 p. — Cote : SAH/CR(98)99.
- *Interaction entre les systèmes d'aide et la décentralisation au Sahel en Afrique sub-saharienne. Pays : Sénégal*, octobre 1998 — 43 p. — Cote : SAH/D(98)500.
- *Le financement des infrastructures urbaines au Burkina Faso : Inventaire*, décembre 1999 — 42 p. (document bilingue) — Cote : SAH/D(99)507.
- *La formation au service de la décentralisation au Sénégal. Coordination de l'aide et maîtrise locale*, décembre 1999, 95 p. — Cote : SAH/D(99)508.
- *Réformer les systèmes d'aide. Le cas du Mali*, décembre 1999 — 50 p. — Cote : SAH/D(99)502.
- *Le financement de l'urbanisation et du développement local*, février 1999 — 17 p. — Cote : SAH/D(99)503.
- *Trouver des problèmes aux solutions. Vingt ans d'aide au Sahel*, 1999 — 341 p.
- *La comptabilisation des flux d'aide au Mali*, mai 2000, 38 p. — Cote : SAH/REFA(2000)1. Version résumée — Cote : SAH/REFA(2000)2.
- *Les séminaires au Mali, image et réalités*, juin 2000, 35 p., — sans Cote.
- *La coordination des actions de développement. Enjeux et mécanismes*, juin 2000, 24 p. — Cote : SAH/REFA(2000)3.
- *Réforme de l'aide. Note de synthèse*, septembre 2000, 24 p. — Cote : SAH/GMAP(2000)15.
- *Amélioration des approches et pratiques de l'aide au développement*, novembre 2000, 7 p. — Cote : SAH/GMAP(2000)19.